



Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR) dans les Provinces
du Bas-Congo, Bandundu, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental et Katanga

N° du Projet : P-CD-ABO-001

N° du Don BAD : 2100 1550 21418

PADIR DANS L'EX. PROVINCE DE BANDUNDU

IMPRESA SERVIZI COORDINATI (ISCO)

ISCO

PROCÈS-VERBAL DE VALIDATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES ET D'OUVRAGES D'ART. LOT8 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES 9 DALOTS DE 1,00 X 1,00 X 7,00m, Territoire de KUTU, DANS L'EX. PROVINCE DE BANDUNDU

L'an deux mille seize, le **troisième jour du mois de septembre**, nous, membres de la Commission de marchés constituée à cette occasion, reconnaissons avoir procédé à l'examen du rapport de la Commission d'analyse relatif au dossier rappelé en exergue. La séance a eu lieu dans le bureau de ISCO.

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- M. Joseph MUDINGAYI TSHITOKO, Directeur du Projet ISCO/PADIR/BAD, Président
M. Blaise KAMBETSHI MASHINY, Chargé des Infrastructures de ISCO/PADIR/BAD,
Membre
M. Pascal TABALA FATAKI, Chef d'Antenne PADIR /BANDUNDU, Membre

Pour la commission d'analyse :

Jules GILWANDJI

Chargé des Travaux/ISCO

Président

2. DEROULEMENT DE LA REUNION

2.1. Exposé du motif

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR) qui a recruté **ISCO S.C.** en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, il est prévu les travaux de réhabilitation des pistes rurales et construction des ouvrages d'arts dans l'Ex province du Bandundu à travers l'avis d'appel d'offres AAON N° 002/ISCO-PADIR/PM/04/2016 qui a été publié en date du 01 juillet 2016 dans quatre organes de presse locaux à large diffusion (Le Potentiel, La Prospérité et La Référence Plus), dans media Congo et dans le site de l'ARMP. Le marché a été scindé en 10 Lots distincts dont :

- Lot 1 : - Construction du pont de portée de 6,4 m au PK 3+400, sur rivière Shalupanga

[Signature]

- Construction de 03 dalots double de 1,5 x 1,5 x 7 m, respectivement au PK 14+300 et PK 21+900
- Lot 2 : - Construction du pont de portée de 12 m au PK 3+600, sur rivière Lubangu
- Lot 3 : - Construction du pont de portée de 15 m au PK 14+000, sur rivière Lukwa
- Lot 4 : - Construction de 03 dalots de 0,100 x 0,100 x 7,00 m respectivement aux PK 17+300, PK 20+850 et PK 31+100
- Lot 5 : - Réhabilitation du pont Labwe, au PK 4+700
- Réhabilitation du pont Nzadi au PK 1+500
- Construction de 02 dalots de 1,00 x 1,00 x 7,00m respectivement aux PK 1+600 et PK 5+800
- Reconstruction du pont Bombo, au PK 1+800
- Lot 6 : - Construction de 05 dalots de 0,100 x 0,100 x 7,00m respectivement aux PK 8+500, PK 26+00, PK 27+200, PK 27+320, PK 28+300 et PK 35+300
- Réhabilitation du pont Bidingu, portée L = 7,00m au PK 24+700
- Réhabilitation du pont PASASA, porté L = 6,00 m au PK 26+100
- Lot 7 : - Réhabilitation du pont Yembeshi, porté L = 37 m au PK 35+500
- Réhabilitation du pont Kalolu, porté L = 8,4 m au PK 89+00
- Réhabilitation du pont Kwenge, porté L = 65,00 m au PK 103+450
- Construction de 05 dalots de 0,100 x 0,100 x 7,00m respectivement aux PK 35+600, PK 44+900, PK 73+900, PK 74+100, et PK 90+500
- Lot 8 : - Construction de 09 dalots de 0,100 x 0,100 x 7,00m respectivement aux PK 1+100, PK 2+400, PK 5+200, PK 7+000, PK 7+700, PK 9+400, PK 10+200, PK 11+900 et PK 12+500
- Lot 9 : - Construction de 09 dalots de 0,100 x 0,100 x 7,00m respectivement aux PK 22+100, PK 30+600, PK 33+800, PK 43+000, PK 43+100, PK 43+500, PK 46+600, PK 49+900 et PK 56 +700
- Lot 10 : - Construction du pont Kiambala, portée L = 8,00 m au PK 15+250

L'Entreprises ayant déposé leurs offres

| N° | ENTREPRISES |
|----|---------------------------|
| 01 | GROUPEMENT SCOICOM & APDA |
| 02 | EMELEC |
| 03 | ATCC SARL |
| 04 | UAECIF |
| 05 | DBB |

2.2. Les résultats de l'évaluation des offres

La commission note que, lors de l'examen préliminaire des offres, la sous-commission d'analyse a arrêté la liste des offres rejetées reprise dans le tableau ci-dessous.

Les offres jugées conformes pour l'essentiel après l'examen préliminaire sont les suivantes :

- ✓ GROUPEMENT SCOICOM & APDA
- ✓ EMELEC
- ✓ ATCC SARL

Après vérification des erreurs arithmétiques le classement se présente comme suit :

4 9 9

| | Soumissionnaire | Prix de l'offre lu publiquement | | Erreur de calcul | Rabais en % | Prix de l'offre corrigé/avec rabais |
|------------------|---------------------------|---------------------------------|-----------|------------------|-------------|-------------------------------------|
| | | Monnaie | Montant | | | |
| 1 ^{ER} | GROUPEMENT SCOICOM & APDA | USD | 46.171,08 | 0,00 | 0,00 | 46.171,08 |
| 2 ^{eme} | ATCC SARL | USD | 65.935,30 | -6907,50 | 0,00 | 59.027,76 |
| 3 ^{eme} | EMELEC | USD | 60.063,48 | 0,00 | 0,00 | 60.063,48 |

A la suite de l'examen détaillé, les résultats suivants ont été obtenus :

| a) Soumissionnaire | f) Prix total de l'offre en USD |
|--------------------|---------------------------------|
| ATCC | 59.027,76 |

Après soumission de l'Entreprise aux critères de qualification, il s'en sorti que l'Entreprise ATCC a été jugée qualifiée pour l'exécution de ce contrat.

2.4 Avis et considérations

A l'issu de l'examen du rapport de la Commission d'analyse, les membres de la Commission de marchés ont validé le rapport.

3. DECISION DE LA COMMISSION DE MARCHES

Après délibérations, compte tenu que le groupement SCOICOM & APDA, le premier moins disante a déjà plus deux lots des travaux à exécuter sur le même axe et considérant le temps qui reste pour clôturer le projet, la Commission des marchés recommande à la Direction du Projet d'attribuer les travaux de réhabilitation des pistes rurales et des ouvrages d'art dans l'ex province du Bandundu à attribuer le lot8 à la deuxième moins disante qui est ATCC.

Lot8: Travaux de la construction de 09 dalots sur l'axe routier Bifur Nioki-Secteur Lebama-Semendwa, Territoire de Kutu, à l'entreprise ATCC pour un montant de 59.027,76USD (dollars américains cinquante neuf mille vingt sept virgule septante six cents).

Fait à Kikwit, le 03 septembre 2016

M. Joseph MUDINGAYI TSHITOKO, Directeur du Projet ISCO/PADIR/BAD, Président

M. Blaise KAMBETSHI MASHINY, Chargé des Infrastructures de ISCO/PADIR/BAD, Membre

M. Pascal TABALA FATAKI Chef d'Antenne PADIR /BANDUNDU, Membre

M. Jules GILWANDJI GATEMBO, Ir. Chargé des travaux du projet, secrétaire